

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

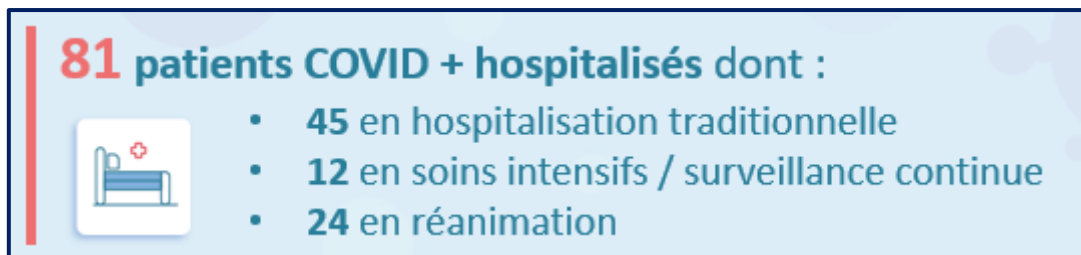
Toulouse, le 28 septembre 2020

Organisation du CHU de Toulouse pour assurer la prise en charge de tous les patients, covid et non covid

Faisant face depuis quelques jours à une augmentation de son activité, notamment en lien avec l'épidémie, le CHU -en concertation avec les professionnels du territoire et l'Agence régionale de santé- a décidé de mettre en œuvre le plan « Hôpital en tension », qui s'accompagne d'un certain nombre de mesures.

L'objectif est de continuer à prendre en charge les patients qui nécessitent une hospitalisation pour un motif lié au covid ou non.

Point de situation Covid-19 le lundi 28 septembre 2020



Report de certains actes avec une évaluation au cas par cas

La situation sanitaire impose de s'organiser de façon adaptée pour se recentrer sur la prise en charge des patients qui le nécessitent. Pour cela, **dès lors qu'il n'y a pas de caractère d'urgence pour les patients et que cela n'induit pas de risque pour eux**, des déprogrammations ciblées peuvent être mises en œuvre, dans la limite de 20% des actes ou des hospitalisations prévus.

Ces déprogrammations, entreprises au cas par cas, vont permettre aux équipes de réserver quotidiennement une cinquantaine de lits répartis par service et par pôle pour accueillir les patients issus des urgences.

Les patients concernés par des reports seront informés en amont par les secrétariats médicaux.

Réorganisation des urgences du CHU

Les urgences des sites de Purpan et Rangueil sont organisées selon deux filières : l'une dédiée aux patients en situation de détresse respiratoire ; l'autre dédiée à toutes les autres urgences.



Le CHU de Toulouse souhaite rappeler que les patients se présentant d’eux-mêmes, sans signe de gravité et dont l’état de santé le permet, doivent se tourner en priorité vers leur médecin traitant ou vers tout autre structure habilitée à recevoir des urgences sur l’agglomération toulousaine. Cela concerne à date les urgences adultes du site de Purpan. Néanmoins, le CHU tient à confirmer à ses usagers que toutes les personnes qui se rendent aux urgences sont reçues par un infirmier d’orientation et d’accueil et réorientées sur avis médical. Tous ceux devant bénéficier de soins spécifiques au CHU sont pris en charge.

En cas de symptômes tels que de la toux, un écoulement nasal et/ou une fièvre modérée, nous conseillons aux personnes de rester à domicile et, si besoin, de contacter leur médecin traitant.

Point sur les visites

Les visites aux patients sont aujourd’hui interdites. Cependant certaines dérogations peuvent être accordés par les équipes médicales concernées, avec des durées de visites limitées fixées au sein des unités de soins. Ces dérogations concernent :

- la pédiatrie,
- les femmes enceintes,
- les personnes en fin de vie,
- les personnes en situation de handicap accompagnées d’un aidant pour lequel la présence doit être privilégiée,
- toute autre situation singulière laissée à l’appréciation des équipes.

CONTACTS PRESSE CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES

- Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chutoulouse.fr
- Mathilde Ratineaud – tél : 05 61 86 75 – mobile : 06 09 64 27 52 - courriel : ratineaud.m@chu-toulouse.fr